



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 20 octobre 2022

1. BATIMENTS :

Travaux école :

Anciennes classes : les travaux avancent bien.

2. Ecoles :

Conseil d'école du 18/10/2022 à Saint Eloi.

Les effectifs du RPI se détaillent comme suit :

- 95 enfants de Faramans,
- 62 enfants de Saint Eloi,
- 19 enfants de Joyeux,

Soit un total de 176 élèves.

Différents projets pédagogiques sont en cours de réflexion.

Cantine :

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants mangeant à la cantine, et pour améliorer la sécurité et le confort des élèves, une procédure de recrutement a été lancée.

La candidature de Mme Valérie BEGNIS a été retenue. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

L'organisation du service de cantine a été modifiée. Deux services ont été mis en place.

3. Voirie :

Le plateau ralentisseur au niveau de l'école sur la RD4E est presque terminé. Le marquage sera réalisé prochainement.

4. Halle :

Le rideau motorisé Normand de 9 mètres de large sur 3 mètres de hauteur, afin de limiter les courants d'air sous la halle, a été installé.

5. CCPA (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain) :

Un conseil communautaire s'est tenu le 03 octobre 2022 dont l'ordre du jour est disponible sur le site de la CCPA. Une nouvelle Vice-présidente a été élue : Madame Aurélie PETIT.

Les comptes rendus des conseils communautaires sont disponibles sur le site de la CCPA dès leur approbation qui suit généralement lors du conseil communautaire suivant.

Le lien utile : <https://www.cc-plainedelain.fr/fr/conseils-communautaires.html>

6. REPAS DU C.C.A.S :

Lors de la rédaction de l'invitation au repas du CCAS, il a été oublié de mentionner la date :

Dimanche 27 novembre 2022 à midi

7. Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 11h30 au monument aux morts en présence de la clique et des enfants des écoles.

Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des Fêtes.

8. Informations diverses :

Sou des Ecoles :

Le Sou des Ecoles remercie chaleureusement les habitants de la commune qui ont contribué au succès de la vente des tartes.

Le Temps de Vivre :

L'assemblée générale du Club du Temps de Vivre aura lieu le mercredi 9 novembre à 10 heures à la Salle des fêtes. Toute personne intéressée peut téléphoner au 04.74.61.11.59.

9. Manifestations :

- Soirée Beaujolais organisée par l'**Amicale des Sapeurs-Pompiers** de Faramans le vendredi 18 novembre 2022 à 19h. Pensez à vous inscrire avant le 10 novembre en retournant le coupon de réservation ci-joint.